

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE ET LE SALARIÉ

La certification CléA présente des avantages considérables pour l'entreprise. Elle est un élément concret d'une démarche RSE puisqu'elle répond aux obligations de l'entreprise en matière de formation et permet au salarié de sécuriser son maintien dans l'emploi. Elle est également bénéfique pour sa performance et sa productivité, son adaptation aux évolutions du travail et sa compréhension des consignes. Enfin, elle permet de détecter le potentiel du salarié et de le positionner sur un poste adapté (évolution interne, élargissement des missions...).

UNE DÉMARCHE FLUIDE ET ACCESSIBLE

Le parcours commence par une évaluation préalable. Si l'ensemble des domaines est maîtrisé, le bénéficiaire est certifié ! Le parcours est terminé. Si des besoins en formation émergent, un parcours personnalisé peut être proposé (avec l'organisme ou applicable sur le poste actuel) et l'évaluation finale lui permettra d'obtenir la certification.

Certification CléA : cartographie des financements OPCO

“ Les certifiés CléA peuvent désormais se repérer dans un planning, aider leurs enfants à faire leurs devoirs, prendre en charge les démarches administratives, utiliser un ordinateur... C'est un motif de fierté. ”
- Christelle Maquaire, Learning and Development Business Partner

“ Je suivais une formation d'auxiliaire de puériculture dans le secteur de la petite enfance lorsque Pôle Emploi m'a conseillé de m'engager dans la démarche CléA. C'est une vraie force pour trouver du travail ou se préparer à passer une formation. ”
- Jalila, bénéficiaire de la certification CléA

“ Grâce à CléA, j'ai davantage confiance. J'étais en situation de décrochage et CléA m'a permis d'être acceptée dans une école pour suivre un CAP petite enfance. Aujourd'hui je suis très fière. ”
- Parcours de Nofema

“ J'ai gagné une heure par jour en faisant passer CléA à mes ouvriers. ”
- Alain, dirigeant d'un atelier de chaudronnerie

✓
Déployée par toutes les branches professionnelles, CléA permet aux salariés les moins qualifiés de valoriser leurs compétences professionnelles par une certification officielle. Reconnue dans tous les secteurs d'activités par l'ensemble des employeurs, CléA peut être passée à tout moment de la vie d'un bénéficiaire qu'il soit salarié ou demandeur d'emploi.

1 CERTIFICATION, 7 DOMAINES, 106 CRITÈRES

- 1 > La communication en français
- 2 > L'utilisation des règles de base de calcul et de raisonnement mathématique
- 3 > L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- 4 > L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- 5 > L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- 6 > La capacité à apprendre tout au long de la vie
- 7 > La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Les évaluations et la formation peuvent bénéficier de financements par les branches et les opérateurs de compétences.

EN PAGE CENTRALE, vous retrouverez les modalités de financement de la certification CléA pour chaque branche professionnelle des 11 OPCO. Ces financements sont valables pour toute l'année 2023.

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Île-de-France

Quels financements pour CléA ?

Découvrez les montants de prise en charge par les opérateurs de compétences

afdas
DEMAIN SERA FORMATION

PDC-50

Entreprises de moins de 11 salariés :

- Coûts pédagogiques : jusqu'à 1 400 € HT/an

Entreprises de 11 à 49 salariés :

- Coûts pédagogiques : jusqu'à 2 100 € HT/an

www.afdas.com/entreprise/developper-les-competences-de-vos-collaborateurs/choisir-le-bon-dispositif.html

PRO A

- Coûts pédagogiques : 15 € HT/h
Plafond 3 000 €

AKTO
L'humain au cœur des services

PRO A

- Coûts pédagogiques : entre 9,15 € HT/h et 25 € HT/h selon les branches
Plafond selon branches

Pas de financement des évaluations

Exception pour la branche Propreté et services : prise en charge via le PDC-50

www.akto.fr/financer-une-formation/regles-de-prise-en-charge/

Atlas
OPCO

PRO A

Agents généraux d'assurance / Bureaux d'études techniques ingénieurs et conseils / Courtage d'assurances et réassurances / Experts-comptables et commissaires aux comptes / Sociétés d'assurances :

- Coûts pédagogiques : forfait 9,15 € HT/h
Plafond 410 h

Banque :

- Forfait 3 000 €

Pas de financement des évaluations

www.opco-atlas.fr/criteres-financement.html

Constructys
Votre partenaire compétences

PDC-50

Bâtiment :

- Coûts pédagogiques : Plafond 24 € HT/h*

Travaux publics :

- Coûts pédagogiques : Plafond 32 € HT/h*

(Pour les entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics <11 salariés : participation au rémunération de 13 € HT/h/candidat)

Négoce des matériaux de construction :

- Coûts pédagogiques : Plafond 30 € HT/h*

Tous secteurs :

- Évaluation préalable : Plafond 500 €

- Évaluation finale : Plafond 250 €

* Ces plafonds sont applicables aux formations débutant à partir du 17 avril 2023.

www.constructys.fr/financer-vos-projets-de-formation/modalites-demandes-de-prise-charge/conditions-de-prise-en-charge-2/

PRO A

Bâtiment :

- 9,15 € HT/h
En attente de l'accord de branche étendu pour la liste des certifications professionnelles éligibles.

Travaux publics / Négoce des matériaux de construction :

- Forfait coûts pédagogiques et frais annexes (transport et hébergement) : 15 € HT/h limité à 200 heures et 3 000 €

Pas de financement des évaluations

OCAPIAT

PDC-50

Tous secteurs :

- Coûts pédagogiques : Plafond 1 210 € HT/j

Contribution spécifique multi-branches secteur Alimentaire :

- Entretien préliminaire* : 160 € /h/candidat
- Évaluation préalable : 600 € /candidat
- Évaluation intermédiaire ou finale : 300 € /candidat

Le bénéficiaire disposant d'au moins 1 € au titre de ses droits acquis sur son CPF peut obtenir un abondement. En complément de ses droits formation, OCAPIAT finance jusqu'à 1 350 € pour les certifications CléA et CléA numérique.

* Ils visent à vérifier les motivations, prérequis et aptitudes des bénéficiaires.

www.ocapiat.fr/mes-savoirs-de-base-clea/

opco 2i
OPCO
OPCO 2i
OPCO 2i

PDC-50

- Coûts pédagogiques réels : jusqu'à 30 € HT/h
Plafond 6 000 €
- Évaluation préalable : 500 €

www.opco2i.fr/formation-et-financement/les-regles-de-prise-en-charge/

PRO A

- Coûts pédagogiques réels : jusqu'à 1 900 € HT
- Évaluation préalable et finale : 500 € HT (coût réel)

OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

PDC-50

Contactez votre conseiller Opco EP pour vérifier l'éligibilité et les modalités de financement.

PRO A

Financement moyen :

- Coûts pédagogiques : 9,15 € HT/h
Plafond 3 000 €

Exceptions :

3D (désinfection, désinsectisation, dératisation) / Assainissement et maintenance industrielle :

- Coûts pédagogiques : 30 € HT/h
Plafond 3 000 €

Cabinets dentaires :

- Coûts pédagogiques : 15 € HT/h
Plafond 3 000 €

Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile :

- Coûts pédagogiques : 12 € HT/h
Plafond 3 000 €

Contactez votre conseiller Opco EP pour vérifier l'éligibilité et les modalités de financement.

www.opcoep.fr/branches-professionnelles

lopcommerce

PDC-50

Contactez votre conseiller Opcommerce pour vérifier l'éligibilité et les modalités de financement, ainsi que le site internet.

PRO A

Selon les branches :

- Coûts pédagogiques : entre 9,15 € HT/h et 25 € HT/h
Plafond 3 000 €

Branches Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) & Commerce de détail alimentaire non spécialisé :

- Évaluation préalable : Plafond 600 €
- Évaluation finale : Plafond 200 €

* dans la limite des fonds disponibles de la branche. Contactez votre conseiller.

www.loppcommerce.com/entreprise/criteres-de-prise-en-charge-par-branche-professionnelle/

OPCO Mobilités

PRO A

- Coûts pédagogiques : 9,15 € HT/h
Plafond 3 300 €

Pas de financement des évaluations

www.opcomobilites.fr/entreprise/financer-mes-formation

OPCO SANTÉ

PDC-50

- Coûts pédagogiques : 30 € HT/h
Pas de financement des évaluations

PRO A

- Coûts pédagogiques : 14 € HT/h
Pas de financement des évaluations

www.opco-sante.fr/sites/default/files/2023-02/Fiche_PEC_%20SSMS_20fevrier23.pdf

uniformalion

PDC-50

- Coûts pédagogiques réels : 15 € TTC/h
- Évaluation préalable : Plafond 450 € HT/salarié
- Évaluation finale : Plafond 250 € HT/salarié

PRO A

- Coûts pédagogiques : 15 € TTC/h
- Il peut y avoir un co-financement en fonction des branches. Contactez votre conseiller Uniformalion.

www.uniformalion.fr/particulier/salaries/formation-et-financements/la-pro/financement

